



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de
l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Rennes, le

Service d'Administration Générale Interne et Régionale

Note à l'attention de :

Division Ressources Humaines

Affaire suivie par : Catherine LE PEN-STRICKLER

**des Chefs de Service, et de l'Unité Départementale
d'Ille et Vilaine**

Courriel : catherine.le-pen-strickler@developpement-durable.gouv.fr

OBJET : Assemblée Générale

Référence: Demande de l' ASCEE 35 en date du 18 mars 2026

Il y a lieu d'accorder une autorisation d'absence d'une demi-journée aux agents du département d'Ille et Vilaine qui désireraient participer à l'Assemblée Générale qui aura lieu le :

Mardi 28 avril 2026 à partir de 14 h

Salle « Thabor »

Bâtiment Le Morgat – Campus de Rennes

35000 RENNES

Cette autorisation est délivrée sous réserve des nécessités de service.

L'utilisation des véhicules de l'administration par les agents qui assistent à une AG est interdite.

NB : codification CASPER « Syndicat-AG »

L'Armorique – 10 rue Maurice Fabre – CS 96515 35065 – Rennes cedex

Tél : 33(0)2 99 33 45 55

www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr